Envoyé en préfecture le 01/12/2022
Reçu en préfecture le 01/12/2022
Publié le
ID : 060-216004259-20221117-DEL562022-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Séance du 17 novembre 2022

N° 56/2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 10

Absents : 5

Nombre de suffrages exprimés : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
10/11/2022

Date d'affichage
10/11/2022

L'an deux mil vingt-deux, le 17 novembre 2022 à 18h00, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune de Morienval, sous la présidence, par Mme RULENCE Dorothée, maire, dûment convoqués le 10 novembre 2022.

Etaient présents :
Mme RULENCE Dorothée ; M. DE SOUSA Jean François ; Mme SOLINAS Brigitte ; M. DELAHAYE Frédéric ; Mme CHARTIER Florence ; M. LECHEVALIER Gilles ; M. MOREAU Régis ; Mme DETOURBET Marie Charlotte ; M. BRIATTE Hubert Mme PAILLARD Elodie (arrivée à 18h33)

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :
Mme DE WAELE Isabelle donne pouvoir à M. M. DE SOUSA Jean François
M. DELBAR Jean Pierre donne pouvoir à M. DELAHAYE Frédéric
Etai(ent) excusé(s) : Mme DERRIEN Véronique ; M. KOUAOVI Eric ;
Etai(ent) non excusé(s) : Mme GAMEIRO Lucie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** M. DELAHAYE Frédéric

OBJET

AQUILON – REALISATION 3D ABBATIALE

Dans la continuité des études sur le développement du tourisme à Morienval, des propositions mettant en valeur le patrimoine sont présentés au conseil municipal. Mme la Maire laisse la parole à M. Moreau.

M. Moreau explique au conseil que la meilleure façon de toucher les touristes est dans un premier temps de valoriser l'histoire autour de notre abbatiale. Il propose de présenter la partie abbatiale et abords de l'abbaye par vidéo dans laquelle une restitution en 3D sera réalisée présentant l'évolution historique de ces édifices. Un panneau et un QR code seront mis en place à proximité. Cette vidéo de l'abbatial peut être livrée en janvier/février 2023.

Aquilon propose ses services pour réaliser cette vidéo. Mme la Maire présente le devis pour un montant de 1092 € TTC et demande au conseil municipal son avis tout en sachant que la valorisation du patrimoine est inscrite au budget 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés

- **ACCEPTE** cette proposition de réalisation 3D autour de l'abbatial pour le montant de 1092 € TTC
- **CHARGE** Mme la maire de signer le devis

Ainsi fait et délibéré le 17/11/2022, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Dorothée RULENCE,
Maire

MAIRIE DE MORIENVAL (OISE)